

**Fermeture du CIO de Lognes  
du 19 juillet au 20 août 2024 inclus**



En Seine-et-Marne, les CIO de Lognes - Lagny et d'Avon - Fontainebleau de sont ouverts jusqu'au 19 juillet 2024 à 16h30. Voici leurs coordonnées :

CIO de Lognes - Lagny	Square Philippe Lebon - 77185 Lognes ☎ 01.64.68.24.81
CIO d'Avon - Fontainebleau	6 rue Charles Lefebvre - 77210 Avon ☎ 01.64.22.32.41

**Quelques informations importantes pour vous accompagner dans vos démarches...**

<b>Jeunes scolarisés en 2023-2024 dans un établissement scolaire (public ou privé sous contrat) de l'académie et sans affectation</b>	⇒ Votre établissement reste votre premier interlocuteur concernant l'affectation ( <i>sauf si vous en avez été exclu.e</i> ).		
<b>Jeunes emménageant dans le département de la Seine-et-Marne</b>	⇒ Pour une affectation en collège, prendre directement contact avec votre collège de secteur, dès que celui-ci sera ouvert. ⇒ Pour une affectation en lycée, les demandes doivent être adressées à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale Service de la Division des Elèves (DIVEL), 20 Quai Hippolyte Rossignol 77000 Melun  <i>Les dossiers sont téléchargeables sur le site de la Délégation Régionale Académique d'Information et d'Orientation (DRAIO) de l'Académie de Créteil, à l'adresse suivante : <a href="http://orientation.ac-creteil.fr/dossiers-d'affectation-fiches-de-suivi/">http://orientation.ac-creteil.fr/dossiers-d'affectation-fiches-de-suivi/</a>. Ils doivent être renvoyés avec toutes les pièces justificatives à la DIVEL (voir adresse ci-dessus).</i>		
<b>Pour les jeunes arrivant de l'étranger</b>	⇒ Merci de <u>prendre contact avec notre CIO</u> à partir du 21 août 2024		
<b>Pour les jeunes bacheliers sans affectation dans le supérieur</b>	⇒ Vous pouvez encore formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans le cadre de la phase complémentaire, et ce jusqu'au 12 septembre 2024. ⇒ Vous pouvez également solliciter l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur en envoyant un message via la rubrique "contact" de votre dossier Parcoursup. Conditions préalables : ne pas avoir reçu de proposition d'admission et avoir formulé au moins un vœu en procédure complémentaire.  <i>En cas de difficultés, vous pouvez contacter le <b>numéro vert Parcoursup : 0800 400 070</b>, du lundi au vendredi, de 10h00 à 16h00. Vous pouvez aussi utiliser la boîte "contact", accessible via votre dossier Parcoursup, pour toute question ou information.</i>		
<b>Si vous avez échoué au baccalauréat</b>	⇒ Votre établissement d'origine reste votre premier interlocuteur si vous souhaitez redoubler ( <i>conseillé</i> ). ⇒ Si vous souhaitez envisager d'autres possibilités, vous pouvez prendre contact avec le CIO de Roissy-en-Brie à partir du 21 août 2024 et/ou être accompagné.e par les services de la Mission Locale : <table style="width: 100%; margin-top: 10px;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">           Pour les communes de Roissy-en-Brie ou Pontault-Combault :             ☎ <i>Mission Locale Paris Vallée de la Marne</i>            7 Boulevard de La Malibran            77680 Roissy-en-Brie            01.60.37.29.86         </td> <td style="width: 50%; text-align: center;">           Pour les communes de Gretz-Armainvilliers, Tournan-en-Brie ou Ozoir-la-Ferrière :             ☎ <i>Mission Locale du Plateau de Brie</i>            5 avenue Henri Beaufort            77330 Ozoir-la-Ferrière            01.64.43.52.90         </td> </tr> </table>	Pour les communes de Roissy-en-Brie ou Pontault-Combault :  ☎ <i>Mission Locale Paris Vallée de la Marne</i> 7 Boulevard de La Malibran 77680 Roissy-en-Brie 01.60.37.29.86	Pour les communes de Gretz-Armainvilliers, Tournan-en-Brie ou Ozoir-la-Ferrière :  ☎ <i>Mission Locale du Plateau de Brie</i> 5 avenue Henri Beaufort 77330 Ozoir-la-Ferrière 01.64.43.52.90
Pour les communes de Roissy-en-Brie ou Pontault-Combault :  ☎ <i>Mission Locale Paris Vallée de la Marne</i> 7 Boulevard de La Malibran 77680 Roissy-en-Brie 01.60.37.29.86	Pour les communes de Gretz-Armainvilliers, Tournan-en-Brie ou Ozoir-la-Ferrière :  ☎ <i>Mission Locale du Plateau de Brie</i> 5 avenue Henri Beaufort 77330 Ozoir-la-Ferrière 01.64.43.52.90		

**Prochaines dates importantes...**

<b>Pour l'entrée :</b> - en 2 <sup>nd</sup> e GT, 1 <sup>ère</sup> Générale ou 1 <sup>ère</sup> Technologique - en Terminale générale, technologique ou professionnelle  <i>Attention : les dossiers doivent être constitués et transmis par courrier à la DIVEL (adresse indiquée ci-dessus) pour le 19 août 2024 (dossiers téléchargeables sur le site de la DRAIO à l'adresse suivante : <a href="http://orientation.ac-creteil.fr/dossiers-d'affectation-fiches-de-suivi/">http://orientation.ac-creteil.fr/dossiers-d'affectation-fiches-de-suivi/</a>). Si vous étiez scolarisé.e dans le département, c'est votre établissement qui suit le dossier.</i>	<b>⇒ Une commission départementale d'ajustement aura lieu le 27 août 2024</b>
<b>Pour l'entrée :</b> - en 2 <sup>nd</sup> e professionnelle, - en 1 <sup>ère</sup> année de CAP, - en 1 <sup>ère</sup> professionnelle,  <i>Le tour suivant 3 Affelnet Lycée aura lieu le 30 août 2024 après-midi et les résultats communiqués aux familles par la suite. Deux autres tours suivront en septembre.</i>	<b>⇒ De nouveaux vœux pourront être saisis par votre établissement d'origine ou transmis par le CIO (si vous n'étiez pas scolarisé en 2023-2024), du 29 (10h00) au 30 août 2024 (12h00)</b>

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter :

Page internet du CIO de Roissy-en-Brie ⇒



Site de la DSDEN de Seine-et-Marne ⇒



Site de la DRAIO de l'Académie de Créteil ⇒

